

AUBERVACANCES-LOISIRS

31-33 RUE DE LA COMMUNE DE PARIS

93303 – AUBERVILLIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux membres de l'association,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AUBERVACANCES-LOISIRS, relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes sont arrêtés par votre Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles contributeurs/subventions, fournisseurs/achats et trésorerie en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance des documents à caractère financier remis par votre Conseil d'administration, en vue de votre Assemblée Générale

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son



opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



-
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 24/07/2020

Jérôme SZLIFKE

Commissaire aux Comptes





COMPTES ANNUELS

exercice clos le 31 décembre 2019



BILAN - ACTIF

AUBERVACANCES LOISIRS
 31-33 Rue de la Commune de Paris
 93300 AUBERVILLIERS
 SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Brut 2019	Amortisss & dépréciation 2019	Net 2019	Net 2018
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits, valeurs similaires	8 402	8 402		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	11 664	11 288	376	476
Autres	13 543	12 118	1 425	968
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	33 609	31 808	1 801	1 444
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	15 905		15 905	824
Créances				
créances clients et comptes rattachés			0	0
Autres	284 832	15 110	269 722	193 009
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	202 401		202 401	238 607
Charges constatées d'avance	60		60	2 956
TOTAL II	503 198	15 110	488 088	435 396
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	536 807	46 918	489 889	436 840



BILAN - PASSIF

AUBERVACANCES LOISIRS
 31-33 Rue de la Commune de Paris
 93300 AUBERVILLIERS
 SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves		
Report à nouveau	326 018	356 359
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	8 599	-30 341
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	334 617	326 018
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	54 543	53 251
TOTAL II	54 543	53 251
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 615	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 907	21 171
Dettes fiscales et sociales	38 807	36 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	400	118
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	100 729	57 571
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	489 889	436 840
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs banques		
3. Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

AUBERVACANCES LOISIRS

31-33 Rue de la Commune de Paris

93300 AUBERVILLIERS

SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	434 525	459 556
Montant net du chiffre d'affaires	434 525	459 556
dont à l'exportation : ...		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 618 196	2 533 424
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	37 168	39 897
Autres produits		
Comptes en dehors (Pr. exploitation) : Adhésions	12 795	12 925
Total I	3 102 684	3 045 802
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	824 079	773 078
Impôts, taxes et versements assimilés	113 990	105 669
Salaires et traitements	1 663 316	1 650 998
Charges sociales	469 147	531 969
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	421	168
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	15 419	2 119
Autres charges	538	174
Total II	3 086 910	3 064 175
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15 774	-18 373
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	71	52
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	71	52
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	15 703	-18 425



COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE (suite)

AUBERVACANCES LOISIRS

31-33 Rue de la Commune de Paris

93300 AUBERVILLIERS

SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	1 242	322
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total VII	1 242	322
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	8 346	12 238
Sur opérations en capital		
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total VIII	8 346	12 238
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-7 104	-11 916
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V + VII)	3 103 926	3 046 124
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 095 327	3 076 465
Bénéfice ou perte	8 599	-30 341



AUBERVACANCES-LOISIRS 2019

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Ils sont présentés en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement 2014-03 de l'ANC du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et de ses règlements modificatifs. Il est fait application des dispositions particulières du règlement 99-01 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties conformément aux dispositions des articles 214-11 à 214-14 du Plan Comptable Général.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie usuelle (hors composant des immeubles) :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse, ainsi que les bons qui sont dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les soldes des comptes bancaires portés au bilan sont conformes à ceux figurant sur les relevés de banque compte tenu des chevauchements dûment justifiés. »

Les caisses font l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges constatées d'avance

Elles concernent les charges engagées jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.



Evènements postérieurs :

Les états financiers de l'Association pour 2020 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'Association s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

L'Association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entités, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par l'organe de gouvernance des états financiers 2019 de l'Association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation ».

Contributions volontaires en nature

La subvention en nature, résultant de la mise à disposition de l'Association de personnel et autres charges, par la ville d'Aubervilliers et la Caisse des écoles, n'est pas comptabilisée dans les comptes de l'Association.

Pour l'exercice 2019, les valorisations chiffrées ne nous ont pas encore été communiquées.

Pour rappel, voici les éléments relatifs à l'exercice 2018 :

	<u>Ville</u>	<u>Caisse des écoles</u>
<i>Personnel mis à disposition</i>	837.923 €	1.950 €
<i>Locaux mis à disposition</i>	456.550 €	36.943 €
<i>Electricité</i>	36.093 €	7.191 €
<i>Gaz, fuel</i>	15.623 €	3.360 €
<i>Eau</i>	15.308 €	2.362 €
<i>Services techniques – logistique, entretien</i>	105.623 €	6.388 €
<i>Transport – cars ville / véhicules Caisse des écoles</i>	119.024 €	17.489 €
<i>Informatique : maintenance du matériel, consommations</i>	6.177 €	
TOTAUX	1.592.321 €	75.683 €



Détail des comptes de régularisation :

<u>- 408100 « Fournisseurs – facture non parvenue »</u>	<u>22.346,96 €</u>
* Téléphone 12/2019	52,96 €
* ETINCELLES ateliers théâtre	1.932,00 €
* TRANS-FAIRE BPJEPS Dansokho	1.610,00 €
* SCOFI honoraires 2019	3.380,00 €
* CENTRE NAUTIQUE 4 ^{ème} trimestre 2019	252,00 €
* CABINET HUBERT honoraires 2019	15.120,00 €
<u>- 409100 « Fournisseurs – avances et acomptes »</u>	<u>15.904,53 €</u>
* EASYJET acompte en attente de remboursement	2.972,55 €
* FOL 74 1 ^{er} acompte St Jean 02/2020	4.980,00 €
* FEETUP HOSTELS acompte	910,98 €
* FOL 74 1 ^{er} acompte COS 02/2020	7.041,00 €
<u>- 461000 « Frais médicaux remboursables »</u>	<u>3.307,93 €</u>
* Frais médicaux 2016	400,69 €
* Frais médicaux 2017, 2018 & 2019	2.907,24 €
<u>- 468600 « Charges à payer »</u>	<u>400,20 €</u>
* Trop versé à rembourser	87,20 €
* Frais déplacement à rembourser	85,00 €
* SG Frais renseignements CAC à payer	228,00 €
<u>- 468700 « Produits à recevoir »</u>	<u>236.762,78 €</u>
* CAF Solde subvention Pso 2019 à recevoir	89.119,00 €
* Subvention municipale à recevoir	120.000,00 €
* Soldes régies à recevoir	222,62 €
* UNIFORMATION remboursements à recevoir	25.608,00 €
* LA POSTE Trop payé à récupérer	1.540,61 €
* Frais rapatriements disciplinaires à recevoir	272,55 €
<u>- 468701 « Participations à recevoir »</u>	<u>44.418,07 €</u>
* Créances participations 01 à 12/2019 à percevoir	29.307,80 €
* Participations impayées à recevoir	15.110,27 €
<u>- 486000 « Charges constatées d'avance »</u>	<u>60,31 €</u>
* CULLIGAN maintenance fontaine 01/2020	20,39 €
* SFR assurance téléphone 01/2020	39,92 €



IMMOBILISATIONS

AUBERVACANCES LOISIRS
31-33 Rue de la Commune de Paris
93300 AUBERVILLIERS

SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Valeur Brute Début d'Exercice 2019	Augmentations 2019	Diminutions 2019	Valeur Brute Fin d'Exercice 2019
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, procédés, logiciels, droits Droit au bail	8 402			8 402
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total Immobilisations incorporelles (I) :	8 402			8 402
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 664			11 664
Autres immobilisations corporelles :	12 765	778		13 543
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique	8 037	778		8 815
Mobilier	4 728			4 728
Cheptel				
Emballages récupérables				
Total Immobilisations corporelles (II) :	24 429	778	0	25 207
Immobilisations mises en concession (III) :				
Immobilisations en cours :				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles				
Total Immobilisations en cours (IV) :				
Entreprises liées - Parts et créances (V) :				
Participations et créances rattachées à des participations :				
Titres de participation				
Autres formes de participation				
Créances rattachées à des participations				
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés				
Total Participations et créances rattachées à des participations (VI) :				
Autres immobilisations financières :				
Titres immobilisés autres que les titres immo de l'activ. portef. (droit propriété)				
Titres immobilisés (droit de créance)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Autres créances immobilisées				
Actions propres ou parts propres				
Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés				
Total Autres immobilisations financières (VII) :				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	32 831	778	0	33 609



AMORTISSEMENTS

AUBERVACANCES LOISIRS
31-33 Rue de la Commune de Paris
93300 AUBERVILLIERS

SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Amortissements Début d'Exercice 2019	Augmentations 2019	Diminutions 2019	Amortissements Fin d'Exercice 2019
Amortissements des Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, procédés, logiciels, droits Fonds commercial	8 402			8 402
Autres immobilisations incorporelles				
Total Amortissements Immobilisations incorporelles (I) :	8 402	0		8 402
Amortissements des Immobilisations corporelles :				
Terrains de gisement				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 188	100		11 288
Autres immobilisations corporelles :	11 797	321		12 118
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique	7 069	321		7 390
Mobilier	4 728			4 728
Cheptel				
Emballages récupérables				
Total Amortissements Immobilisations corporelles (II) :	22 985	421	0	23 406
Amortissements Immobilisations mises en concession (III) :				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	31 387	421	0	31 808



ETAT DES CREANCES & DES DETTES

AUBERVACANCES LOISIRS
 31-33 Rue de la Commune de Paris
 93300 AUBERVILLIERS
 SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Montant brut 31/12/2019	A 1 an au plus	A plus d'1 an
CREANCES (a)			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)			
Prêts (274)			
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)			
Autres créances (4091, 4096,4097, etc)	15 905	15 905	
Personnel et comptes rattachés (421,)	344	344	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)			
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)			
Autres	284 489	267 432	17 057
Charges constatées d'avance (486)	60	60	
TOTAL CREANCES	300 797	283 740	17 057

DETTES (b)			
Emprunts obligataires convertibles (161)			
Autres emprunts obligataires (163)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)			
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	32 907	32 907	
Personnel et comptes rattachés (421,)			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	16 441	16 441	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	22 366	22 366	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)			
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	29 015	29 015	
Produits constatés d'avance (487)			
TOTAL DETTES	100 729	100 729	0



PROVISIONS

AUBERVACANCES LOISIRS

31-33 Rue de la Commune de Paris

93300 AUBERVILLIERS

SIRET : 785 476 144 00031 - APE : 9329Z

Exercice 01/01/2019 au 31/12/2019

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants au 31 Décembre 2018	Dotations de l'Exercice 2019	Reprises de l'Exercice 2019	Montants au 31 Décembre 2019
Réserves de Compensation				
10686 - Des Défisits d'Exploitation				
10687 - Des Charges d'Amortissement				
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement				
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations				
145 - Amortissements Dérogatoires				
14861 - Réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Immobilisé				
14862 - Réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Circulant				
Provisions pour Risques et Charges				
151 - Provisions pour Risques				
153 - Provisions pour Indemnités de départ en retraite	53 251	1 292		54 543
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices				
158 - Autres Provisions pour Charges				
Dépréciations				
29 - Dépréciation des Immobilisations				
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours				
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	1 529	14 127	546	15 110
59 - Dépréciation des Comptes Financiers				
Fonds Dédiés				
194 - Sur Subventions de Fonctionnement				
195 - Sur Dons Manuels Affectés				
197 - Sur Legs et Donations Affectés				
TOTAL GENERAL	54 780	15 419	546	69 653

